

Le coworking

Description

Le coworking existe depuis maintenant plusieurs années en France. Ce mode d'organisation du travail, qui allie collaboration et autonomie, continue à faire davantage d'adeptes. Au départ, il était surtout destiné aux [travailleurs indépendants](#), mais il s'est ensuite beaucoup démocratisé.

Se pratiquant dans un espace dédié, le coworking favorise les échanges entre les entrepreneurs. Toujours plus convivial et économique, il répond également aujourd'hui aux besoins des nouvelles générations de travailleurs, parmi lesquels on distingue les nomades numériques et les startupers.

[Me domicilier en ligne](#)

Le coworking : qu'est-ce que c'est ?

Il peut se définir comme un partage de locaux entre des personnes qui ne travaillent pas forcément pour le compte de la même entreprise. En effet, il se pratique dans un open-space ou des bureaux partagés. C'est un concept, dont les règles sont simples. **Il regroupe les coworkers dans un espace collaboratif** où chacun se donnera le moyen de développer son projet en toute autonomie. Le coworking permet ainsi de créer facilement de nouveaux partenariats, avec des :

- Consultants ;
- [Freelances](#) ;
- Prestataires de service ;
- Entrepreneurs du web ;
- Travailleurs nomades.

Au lieu de travailler à domicile, les coworkers **choisissent de se réunir dans un même lieu pour travailler**. Ce mode d'organisation du travail présente un certain nombre d'avantages non négligeables.

Quel est son fonctionnement ?

En optant pour le coworking, il est possible de **réserver un poste de travail pour une journée, une semaine, un mois**

, voire une année. Les frais d'adhésion dépendent des matériels et services mis à la disposition du travailleur. En effet, le coworker peut demander à bénéficier d'un :

- Équipement précis ;
- Espace personnel ;
- Espace de rangement.

Les types de contrats

En optant pour le coworking, le travailleur s'engagera sur des délais souples. Ses engagements sont prévus clairement dans les contrats proposés. Il a aussi la **possibilité de souscrire un abonnement mensuel**.

Contrat de prestations de service

Le coworker n'est pas contraint de conclure un bail impliquant un engagement de plusieurs années. En effet, un contrat de [prestation de services](#) suffit pour accéder aux services convenus. C'est le document qui définit les **modalités d'abonnement**.

Bon à savoir : dans certains espaces de coworking, les locataires prennent en charge des frais liés à des travaux d'entretien ou à la consommation d'électricité, d'eau ou de gaz.

Ce type de contrat permet au dirigeant d'une PME d'**adapter facilement le nombre de postes de travail à la taille de l'équipe**. En cas de crise, il pourra facilement réduire ou en supprimer certains afin de réaliser des économies substantielles.

Quitter un espace de coworking

Le **préavis de départ** peut varier d'un espace de coworking à l'autre. Souvent, il est compris entre 1 et 3 mois. Pour en connaître les conditions, il est conseillé de consulter le contrat de prestation de services.

Les types de bureaux

Cherchant à répondre en même temps aux besoins des [start-ups](#) et des grands groupes, les espaces de coworking proposent différents espaces de travail, dont des **bureaux privés et des salles de réunion**. Dans les open-spaces, il est également possible d'opter pour le flex office, qui permet à chaque membre de changer de poste de travail quotidiennement. En choisissant cette option, le coworker pourra aussi

s'installer dans des box dédiés, voire dans la cuisine.

Depuis la COVID 19

Regroupant un grand nombre de travailleurs en son sein, l'espace de coworking a dû particulièrement **s'adapter aux règles de sécurité et d'hygiène** depuis l'épidémie de Covid-19. Tout a été repensé pour respecter ces dernières dans les :

- Bureaux ;
- Salles de détente ;
- Ascenseurs ;
- Espaces de restauration.

À noter : les coworkers ont l'habitude d'utiliser des badges pour ouvrir les portes. Ils n'ont pas besoin de se servir des poignées.

Quels sont les différents types de coworking ?

Une personne désireuse de **travailler en coworking** a le choix de s'installer, soit dans :

- Un centre d'affaires ;
- Un coliving ;
- Un café coworking ;
- Une structure d'accompagnement.

Café coworking

Comme l'indique son nom, c'est un **café proposant un poste de travail à la location**. Les consommateurs peuvent louer ce dernier à l'heure ou à la journée. Ils paient au temps passé et bénéficient de forfaits flexibles.

Coliving

Il s'agit d'un **lieu hybride combinant l'espace de travail et le lieu de vie**. Le coliving permet de profiter de logements et d'espaces communs qui donnent la possibilité d'échanger, de se rencontrer, voire de se divertir. Pour bénéficier du concept, il faut généralement payer un loyer mensuel.

Centre d'affaires

En louant un **espace de coworking au sein d'un centre d'affaires**, un travailleur bénéficiera de tout l'équipement nécessaire à l'exercice de son activité, dont :

- L'imprimante ;
- La connexion internet ;
- Le rétroprojecteur.

Structure d'accompagnement

Outre la mise à disposition d'un espace de coworking, les structures d'accompagnement proposent aux jeunes entreprises de nombreuses solutions de :

- Formation ;
- Hébergement ;
- Financement.

Leurs services s'adressent surtout aux entreprises en phase de conception ou de lancement en vue de les aider à développer leurs projets dans les meilleures conditions. Les pépinières d'entreprises et les incubateurs font partie des structures d'accompagnement en question.

Quels sont les avantages du coworking ?

Le coworking présente un certain nombre d'avantages qu'il convient de connaître. Il est par exemple apprécié pour :

- Sa flexibilité ;
- Son coût attractif.

Coût

Le coût peut paraître plus élevé que pour un bureau traditionnel. Mais avec toutes les prestations incluses dans le prix de la location, **le coworking est bien plus économique**. Dans la liste figure :

- L'accueil ;
- Le mobilier ;

- La connexion internet ;
- L'espace café ;
- La gestion du courrier.

Flexibilité

La flexibilité fait partie des principaux avantages de l'espace de coworking. Ce dernier fonctionne par abonnement mensuel alors que le [bail](#) classique implique généralement un engagement sur le long terme. Le concept **intéresse particulièrement les PME en forte croissance**.

Services

Les services proposés dans un espace de coworking **facilitent grandement la vie des entreprises**. Ils sont généralement compris dans l'offre de base. Mais les coworkers peuvent choisir de bénéficier également des formules premium permettant d'accéder :

- À la conciergerie ;
- À la restauration ;
- Aux cours de sport ;
- À la bibliothèque ;
- Aux prestations bien-être (sophrologie, massage, etc.).

À noter : de nombreux services peuvent faire la différence et séduire de nouveaux talents.

Communauté

En s'installant dans un espace de coworking, l'entrepreneur rejoint une communauté de coworkers qu'il croisera tous les jours. C'est une occasion pour lui de **développer son réseau sans avoir besoin de sortir du bureau**.

Certains espaces de coworking mettent à la disposition des utilisateurs des **outils de communication internes** qui leur donnent la possibilité de se connecter avec tous les autres coworkers pour :

- Demander conseil ;
- Faire tester un service ou un produit.

Quelles en sont ses limites ?

Le coworking est **adapté uniquement aux activités dématérialisées**. D'autre part, il peut ne plus convenir à une entreprise en cas de développement d'activité. En effet, il arrive qu'elle ait besoin de :

- Recruter plus de salariés ;
- Accueillir des partenaires ;
- Recevoir des clients ;
- Plus de matériels.

Les espaces de coworking sont **déconseillés aux personnes ayant besoin de calme** pour travailler. C'est un endroit animé qui est surtout apprécié par les entrepreneurs extravertis qui aiment échanger et se créer un réseau. Devenir coworker peut les aider aussi bien sur le plan personnel que professionnel. Le concept ne convient pas à ceux qui ont besoin de s'isoler pour pouvoir se concentrer.

Comment choisir son espace de coworking ?

Un certain nombre de critères doivent être pris en compte lors du choix d'un espace de coworking. Les types de bureaux figurent en tête de liste. Bien entendu, il faudra considérer également le **prix de la location et des services**.

Emplacement

De la même manière que pour la recherche de bureaux, il s'agit du **premier critère de choix à prendre en compte**. Il est essentiel de trouver un espace de coworking idéalement placé. En effet, il faudra qu'il soit accessible pour les collaborateurs et les clients et qu'il se trouve dans un quartier stratégique, faisant bonne impression lors de la rencontre avec un client ou un partenaire financier.

En optant pour le centre-ville, l'entrepreneur aura facilement accès aux transports en commun. Son lieu de travail se trouvera à proximité de nombreuses entreprises. En choisissant la banlieue, il profitera par ailleurs d'un environnement calme. Il lui sera aussi facile de trouver un endroit pour stationner.

D'autre part, il devra privilégier tout simplement le **lieu plus proche de chez lui s'il travaille essentiellement à distance**. Toutefois, il peut opter pour un endroit qui se trouve non loin des restaurants et des cafés pour ne pas avoir à se déplacer trop loin

lors de la pause déjeuner dans le cas où l'espace de coworking n'en disposerait pas.

Services

Souvent, l'espace de coworking établit la liste de **ses services selon sa cible**. Avant de souscrire une offre auprès de l'établissement, il est alors conseillé à l'entrepreneur de vérifier si celle-ci correspond à sa culture d'entreprise.

Certains espaces de coworking organisent des formations, **des événements inspirants ou encore des rencontres entre coworkers**. Pour rappel, d'autres peuvent proposer des offres bien-être :

- Massage ;
- Yoga ;
- Coiffeur.

Salles de réunion

Quasiment tous les espaces de coworking peuvent mettre une salle de réunion à la disposition des clients. Par ailleurs, il est possible que le mode de réservation varie d'un établissement à l'autre. D'autre part, **l'accès est parfois limité à quelques heures** par semaine pour s'assurer que tous les coworkers conservent la possibilité de bénéficier du service.

À noter : si l'activité menée requiert des rendez-vous fréquents avec des partenaires ou des clients, le nombre de salles de réunion disponible constitue un critère de choix important.

Types de bureaux

Auparavant, un espace de coworking n'était qu'un vaste open-space bruyant. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, c'est devenu un endroit où il est **possible de louer des salles semi-privatives, voire des bureaux privés**. De nos jours, les prestataires sont même nombreux à proposer aux clients des offres d'aménagement mettant en place une décoration qui reflète à la fois la culture et l'état d'esprit de l'entreprise.

Prix

Les autres critères ont un impact direct sur le prix de la location. Concernant ce dernier, il compte **parmi les éléments les plus déterminants dans le choix d'un espace de coworking**

. Mais de nos jours, les offres disponibles sur le marché s'adaptent à tous les budgets.

Quel lien entre le coworking et les nouvelles technologies ?

C'est avec le développement des nouvelles technologies de la communication et de l'information qu'est né le coworking au début des années 2000. En plus de favoriser l'évolution du travail en réseau, **le numérique facilite l'essor des pratiques collaboratives.**

Autrement dit, c'est grâce aux nouvelles technologies que le coworking connaît un essor fulgurant. Au sein d'un espace de travail partagé, la connexion internet doit être de qualité irréprochable. Sur les lieux, il est souvent **possible d'accéder aux bureaux 24/7 à l'aide de badges personnalisés ou d'un système biométrique.**

Quant aux gestionnaires d'un espace de coworking, ils peuvent connaître également le taux d'occupation grâce aux nouvelles technologies. Ces dernières leur permettent en même temps de **mieux gérer la rotation des collaborateurs.**

Aujourd'hui, la flexibilité de l'organisation ne cesse de se développer. Dans le futur, les nouvelles technologies permettront de **transformer l'espace partagé en bureau connecté.** Il s'agira de la nouvelle norme pour bien accomplir ses missions. En effet, l'endroit sera aussi confortable que chez soi et bien équipé que dans un lieu de travail.

Bon nombre d'espaces de coworking disposent déjà actuellement de technologies innovantes, telles que :

- Le stockage dans le cloud ;
- La ligne téléphonique virtuelle ;
- Le logiciel standard téléphonique ;
- Le logiciel call center.

Concernant ce dernier, il permet d'avoir un **service de gestion d'appels à la fois contrôlé et organisé.** Le logiciel propose un certain nombre de fonctionnalités personnalisables, ainsi que des outils de superviseur.

Le **stockage dans le cloud**, lui, permet de ne plus se soucier de l'emplacement des documents importants. L'utilisateur peut compter sur la fiabilité de la technologie et changer de bureau en toute sérénité à l'avenir.

Quant à la **ligne téléphonique virtuelle**, elle donne à l'entrepreneur la possibilité de

faire renvoyer les appels vers son mobile ou celui d'un collègue. En effet, il pourra proposer à un client un numéro fixe permettant de rediriger ces derniers vers le téléphone de la personne de son choix.

Quel est le top 5 des espaces de coworking ?

Les espaces de coworking ne cessent d'augmenter en nombre en France, et ils ne fleurissent pas uniquement dans les grandes villes. **WeWork, installé à Paris**, figure dans la liste des meilleurs établissements français. Accessible dès 250 euros mensuels, il offre un environnement de travail à la fois élégant et chaleureux.

Présent à la fois à Bordeaux, Lille et Lyon, le **réseau d'espaces de coworking Mama Works** se trouve également dans le top 5. Les coworkers se rendent à cet endroit pour travailler dans la bonne humeur, sans stress. Ils peuvent accéder à des salles de sieste et de sport. En fonction des formules choisies, les tarifs s'élèvent à :

- 5 euros par heure ;
- 29 euros par jour.

À noter : pour bénéficier d'un bureau dédié, il faudra par ailleurs prévoir 299 euros mensuels minimum.

Dans la liste des meilleurs espaces de coworking, on distingue également le **club des Okko Hotels** existant à la fois à :

- Nantes ;
- Strasbourg ;
- Grenoble ;
- Bayonne ;
- Cannes.

Il permet de travailler dans un **décor élégant et contemporain**. En plus des services de base, les coworkers peuvent accéder à des saunas et des salles de sport en choisissant l'espace de coworking. Les tarifs sont à peu près les mêmes que ceux pratiqués par Mama Works.

Now coworking est également un espace de travail partagé qui mérite de figurer dans le top 5. Faisant 3 000 mètres carrés, il peut accueillir jusqu'à 400 personnes. Elles ont la possibilité d'accéder à :

- Une cuisine aménagée ;

- Une table de ping-pong ;
- Des salons ;
- Une salle de réunion ;
- Une salle de cinéma ;
- Une salle de sport.

En fonction du temps passé sur les lieux, les tarifs sont compris **entre 49 euros et 219 euros par mois**. Par ailleurs, il est bon de noter que les bureaux privatifs, eux, sont accessibles à partir de 380 euros mensuels.

The Swenson House est, quant à lui, un espace de coworking atypique qui est installé dans le Finistère. C'est le choix idéal pour les personnes qui souhaitent à la fois profiter d'un cadre de travail chic et passer des vacances dans le département. Il faudra prévoir environ 115 euros par jour pour bénéficier de l'hébergement et de l'open-space.

A lire aussi: [Bureau virtuel](#)

FAQ

À qui s'adresse le coworking ?

Le coworking intéresse particulièrement les consultants, les télétravailleurs, les startups et les travailleurs indépendants, mais ce mode d'organisation de travail s'adresse aussi à toute personne à la recherche d'un lieu d'exercice d'activité et ayant besoin d'échanger avec d'autres coworkers :

Créateurs d'entreprise ;

Étudiants ;

Chercheurs ;

Artistes.

Quels sont les avantages de travailler en coworking ?

Le travail en coworking permet aux freelances de rompre l'isolement, tout en réduisant les coûts. Il permet aussi aux coworkers de profiter d'une ambiance conviviale et de se créer un réseau professionnel. Pour certains travailleurs, ce mode d'organisation de travail optimise également leur productivité. Cependant, il n'est pas adapté à tout le monde ainsi qu'à toutes les activités.

Comment peut-on animer un espace de coworking ?

Plusieurs moyens permettent d'animer un espace de coworking. Il faut en faire un endroit convivial qui favorise les échanges et savoir communiquer. En effet, il est essentiel de susciter des moments de partage au quotidien et de mettre l'expertise de la communauté en honneur. Il est tout aussi important de développer cette dernière à l'aide des réseaux sociaux.